TRANSPORT NATIONAL¹ & **ÉNERGIES ÉLECTRIQUES ACHEMINEMENT RÉGIONAL** SERVICES SYSTÈME swissgrid **ÉNERGIE SUISSE** ÉNERGIE ROMANDE ROMANDE ENERGIE Puissance HP HC HP HC HP Abonnement HC Puissance **TARIFS** ct./kWh ct./kWh ct./kWh CHF/mois CHF/kW/mois CHF/kW/mois ct./kWh ct./kWh ct./kWh ct./kWh ct./kWh CONSOMMATION INFÉRIEURE À 60 000 KWH PAR ANNÉE (SANS MESURE DE LA COURBE DE CHARGE) Solo 7.98 9.48 8.86 6.50 1.56 Modulo 9.17 5.87 10.67 7.37 10.32 6.88 7.50 1.73 1.19 Forfait 24/24h² 7.98 8.53 1.80 1.51 Lumino EP Forfait 3 9.17 5.87 10.67 7.37 9.08 6.05 0.20 1.54 1.07 Lumino EP³ 9.17 5.87 10.67 7.37 9.08 1.54 1.07 6.05 4.00 CONSOMMATION SUPÉRIEURE À 60 000 KWH PAR ANNÉE (AVEC MESURE DE LA COURBE DE CHARGE) Top A 8.05 5.33 9.55 6.83 8.59 2.64 60.00 6.30 1.56 0.62 1.01 Top B 8.05 5.33 9.55 6.83 5.03 2.64 60.00 12.61 1.01 0.62 2.06 CONSOMMATION BASSE TENSION, SOUSCRIPTION SUPÉRIEURE À 800 KW (AVEC MESURE DE LA COURBE DE CHARGE) Direct A 4 8.05 5.33 9.55 6.83 4.83 1.53 80.00 4.15 1.66 0.65 1.12 Direct B 4 8.05 5.33 9.55 6.83 2.87 1.53 80.00 8.28 1.07 0.65 2.25 CONSOMMATION MOYENNE TENSION, SOUSCRIPTION SUPÉRIEURE À 800 KW (AVEC MESURE DE LA COURBE DE CHARGE) Master A 4, 5 8.05 5.33 3.32 0.73 9.55 6.83 3.50 1.10 115.00 1.94 1.31 Master B 4, 5 8.05 5.33 9.55 6.83 2.07 1.10 115.00 6.64 1.23 0.73 2.63 S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS: En cas de renonciation aux délestages, le prix d'acheminement régional est majoré de 0.3 ct/kWh pour le tarif Solo et de

Taxes publiques

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique * 6	0.10 à 0.50 cts / kWh

⁶ Crissier: 0.10 ct. / kWh

Renens et Chavannes: 0.30 ct / kWh

Ecublens: 0.50 ct / kWh * Non assuiettie à la TVA.

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

HP: heures pleines

HC: heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 7.7 %.

Il est possible de changer de tarif gratuitement une fois par année.

0.5 ct/kWh durant les heures pleines (HP) du tarif Modulo.

Energie réactive facturée : 4 ct./kVArh à partir d'un cos ¢ inférieur à 0.93 (correspondant à 40 % de l'énergie active, en heures pleines uniquement / non valable pour les profils Solo, Modulo, Forfait 24/24h et Lumino EP).

- 1 Comprend les frais de transport du réseau très haute tension (Swissgrid), ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.
- ² L'application de ce profil est soumise aux conditions préalables suivantes :
 - L'installation d'un appareil de mesure de l'énergie n'est techniquement pas possible ou celle-ci représente des coûts disproportionnés par rapport à la consommation attendue.
 - La puissance moyenne qui sera utilisée pour le calcul de la consommation annuelle (8'760 h) est fournie par le client sur la base de mesures concrètes. SIE SA se réserve le droit de la vérifier. Cette puissance movenne ne peut excéder la limite de 100 W.
- ³ Abonnement régional : Lumino EP Forfait en CHF / lampe / mois ; Lumino EP en CHF / Point d'allumage / mois
- ⁴ Consommation minimale 1.4 GWh/an (sauf pour RCP nécessitant au moins deux transformateurs); Puissance minimale facturée: 600 kW.
- ⁵ En cas de comptage côté BT, les profils de charge sont majorés de 1.5 %. Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives)